

OCTOBRE 2018 - N° 18  
www.moiransenmontagne.fr

# BRÈVES MUNICIPALES



LE MAGAZINE DE MOIRANS-EN-MONTAGNE



Crédit photo : Emmanuel Perret—Idélic 2018

Directeur de la publication : Serge Lacroix  
Directrices de la rédaction :  
Laurence Mas - Joelle Ragozza  
Service Communication / Mairie de Moirans-en-Montagne



Ville de Moirans-en-Montagne



## ÉDITO

Madame, Monsieur,

Dans notre édition de juillet, j'ai tenu à rappeler la richesse de notre territoire en matière d'animations tout au long de l'année. Cet été a tenu ses promesses, avec une météo plus que favorable. J'espère que chacun d'entre vous a pu pleinement profiter de ces manifestations. Pour celles et ceux qui n'ont pas eu la chance de voir le fabuleux spectacle donné à l'occasion de la fête du barrage de Vouglans à Menouille (C<sup>ie</sup> le Cri du Moustique), ils devraient pouvoir saisir l'opportunité de le voir à Moirans-en-Montagne prochainement.

Tout ceci donne le sourire aux gens, c'est pourquoi j'ai proposé d'illustrer la une de cette édition par un masque réalisé cet été pour Idéklic. Merci à Emmanuel pour ses clichés du festival.

Il est une personne qui savait partager sa bonne humeur et sa joie de vivre. Il nous a malheureusement quittés le 27 juin dernier. Guy Caron, ancien proviseur du Lycée Pierre Vernotte a beaucoup fait pour le lycée, mais aussi pour le territoire ; c'est en effet grâce à lui que Moirans-en-Montagne a sollicité le label *Villes et Métiers d'Art* et que la première édition des Journées Européennes des Métiers d'Art s'est tenue à Moirans-en-Montagne en 2015. Nous aurons le plaisir de renouveler cette expérience en 2019, puisqu'après Ravilolles, Morez et Saint-Claude, les JEMA reviennent à Moirans-en-Montagne du 5 au 7 avril 2019. Merci à toi Guy.



Il était très apprécié des élèves : la traditionnelle soirée des 3<sup>ème</sup> du collège Pierre Vernotte a été dédiée à Guy Caron.

Ce qui fait le dynamisme d'un territoire, c'est surtout et avant tout la volonté et la force des hommes et des femmes qui œuvrent chaque jour pour ce territoire. Ce n'est pas sans obstacle ni difficulté, et l'intérêt général doit rester le fil conducteur de tout engagement.

La vie de notre collectivité connaît aussi ses mouvements. Estelle Berrez, élue sur ma liste « Moirans Autrement » a décidé de quitter ses fonctions de conseillère municipale. Sa démission entraîne de fait l'élection de Robert Jeunet, co-listier. Robert a rejoint l'équipe dès le Conseil Municipal du 30 août 2018 et nous l'en remercions.

Quant au personnel communal, nous avons le plaisir d'accueillir Gilles Behague depuis le 13 août 2018. Gilles remplacera Maryline Marillier qui prendra sa retraite le 1<sup>er</sup> janvier 2019, mais qui doit aussi solder ses congés à compter du 20 septembre. J'aurai l'occasion de rendre hommage à Maryline avant son départ effectif de la mairie. Je voudrais juste rappeler qu'elle a été recrutée par Charles Favre. Son dévouement et son implication ont largement marqué les municipalités successives et je l'en remercie. Isabelle Morlot-Dehan a souhaité rejoindre les services du SIDEDEC, pour mettre davantage en application ses connaissances informatiques. Je la remercie sincèrement pour l'excellent travail mené depuis 3 ans en mairie. Le remplacement d'Isabelle devrait intervenir prochainement. Enfin, je salue l'arrivée de Matthias Cattenoz aux services techniques, qui vient renforcer l'équipe avec de nouvelles compétences.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette édition des Brèves Municipales.

Serge LACROIX

## OPERATION CŒUR DE VILLE

### Où en est-on du projet ? Les décisions prises :

Les études sont terminées, la phase opérationnelle peut démarrer. 8 actions ont été définies et constituent la feuille de route à long terme. Cette feuille de route a été présentée le 17 juillet dernier au comité de pilotage du projet, composé des financeurs (Etat, Région, Département) et des partenaires (Communauté de Communes Jura Sud, chambres consulaires, architecte des bâtiments de France, office public de l'habitat du Jura, union commerciale...).

**Le Conseil Municipal lors de sa séance du 30 août 2018** s'est prononcé sur la priorisation de ces actions à 3 ans (*14 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention*) :

- ⇒ Projet urbain et paysager—Requalification des espaces publics : places R. Monnier et Verdun, rue Voltaire, rue du Murgin (écoles), côte du Four, avenue J. Jaurès.
- ⇒ Opération façades, balcons et jardins
- ⇒ Hôtel de ville et grenette : mise aux normes sécurité incendie et requalification de la grenette

#### L'engagement de la CC Jura Sud :

- ⇒ Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : prescrit les règles d'urbanisme pour le centre-ville
- ⇒ Rénovation de l'hébergement du musée au cœur du quartier de l'enfant
- ⇒ Développement de voies douces qui facilitera les liaisons avec le centre-bourg
- ⇒ Lancement d'une opération d'amélioration de l'Habitat qui accompagnera les propriétaires dans la rénovation de l'habitat sur le volet urbain
- ⇒ Réflexion sur une opération FISAC, à l'adresse des commerçants

#### **Pour mettre en œuvre ces actions à moyen terme, les conditions à réunir :**

- ⇒ Mobiliser les financeurs pour optimiser les subventions
- ⇒ S'assurer de la capacité financière de la commune
- ⇒ Etablir des projets détaillés et chiffrés pour consulter les entreprises qui réaliseront les travaux (mission des maîtres d'œuvre)

#### **Maître d'œuvre retenu :**

**L'atelier Chardon Paysages associé à Archigraph (Bourg-en-Bresse)**

#### **Maître d'œuvre retenu :**

**L'atelier des Montaines (Rogna)**



Esquisse Soliha / Rue du Murgin



## OPERATION CŒUR DE VILLE

### Phase opérationnelle / 1ère tranche : les déconstructions

Prévu au budget primitif 2018, les acquisitions d'immeubles ainsi que leur déconstruction sont engagées cette année.

#### Côte du Four :

- ⇒ Immeubles de l'Office Public de l'Habitat du Jura
- ⇒ Immeuble de M. Bréjoux
- ⇒ Immeuble des consorts Vuillemot

#### Rue Roussin :

- ⇒ Ancienne usine Manucomté

La commune a lancé une consultation publique pour les travaux de déconstruction. La société GAIAL (Colmar) a été retenue pour un montant total de 125 907 € TTC (coût résiduel pour la commune après subvention : 50 K€ hors imprévus). GAIAL est une entreprise spécialisée dans les déconstructions et désamiantages. Elle intervient principalement dans le Grand Est (Alsace), mais également en Franche Comté, en partenariat avec l'entreprise Goyard.

#### Les travaux se dérouleront en 2 phases :

- ⇒ Phase 1 : ancienne usine Manucomté, prévue à l'automne 2018
- ⇒ Phase 2 : Côte du Four, prévue au 1er semestre 2019

Toutes les précautions seront prises pour limiter tout type de nuisance, les riverains seront tenus informés du déroulement des opérations par l'entreprise GAIAL.



Propriétés  
OPH du Jura  
et M. Bréjoux

Propriété de  
la famille  
Vuillemot



Détouillage manuel  
depuis les combles

Démolition  
manuelle des murs  
depuis l'intérieur

Ancienne usine  
Manucomté



#### Et après ?

Le maître d'œuvre « L'Atelier Chardon Paysages » est chargé de proposer un projet d'aménagement pour les 2 secteurs concernés, en s'inspirant des esquisses réalisées par Soliha.



## ENVIRONNEMENT

### AGRICULTURE

Cette photographie révèle bien la déprise agricole que connaissent certaines parcelles communales.

La réhabilitation de ces espaces est lancée (30 656 € TTC) avec le soutien de la Région Bourgogne Franche Comté (4 537,16 €) et de l'Europe (Feader : 7 725,43 €).

Les entreprises retenues pour ces travaux : JTA pour le débroussaillage et dessouchage et ADAPEMONT pour les clôtures.

**L'enjeu** : 7 hectares à reconquérir et à proposer aux exploitations agricoles avec un plan de gestion. Cette opération s'inscrit dans les mesures compensatoires requises pour l'extension de la zone industrielle Les Quarrés.



### Tarifs DALKIA / Réseau de chaleur : - 6 % à compter du 1er juillet 2018

Le cabinet Inddigo est mandaté par la commune pour contrôler la délégation exercée par DALKIA (gestion du réseau de chaleur) et négocier une baisse de la tarification.

DALKIA a consenti une baisse de 6% de son tarif pour l'ensemble des abonnés.

*Exemple d'économie* : pour la commune (chauffage des bâtiments communaux) = 2 000 € par an, soit 26 000 € sur 13 ans (durée restante de la délégation).

**Conclusions du rapport de contrôle (extrait)** : installations en bon état et bien entretenues, aucun incident majeur sur le réseau, un combustible bois de bonne qualité, conformité des émissions, mixité bois / fuel non respectée (72%-28% contre 80%-20%).

### Desserte forestière—Roche Rive



Les parcelles forestières n°87-88 et 89 posent de réelles difficultés d'exploitation : surplomb de la route des Crozets, gros bois etc. La commune s'est engagée à traiter ce point en créant une desserte forestière. L'Office National des Forêts est maître d'œuvre de cette opération. L'entreprise retenue pour la réalisation des travaux est SASU Martin (Gigny sur Suran) pour un montant de 6 037 € HT. Les Ets Monnet Sève, signataire du contrat d'approvisionnement de Moirans-en-Montagne, seront alors en mesure de confier cette exploitation.

## ENFANCE

### Tom Pouce dans ses nouveaux locaux

Comme indiqué dans notre précédente édition, le centre de loisirs Tom Pouce a intégré ses nouveaux locaux de l'école primaire Roger Millet à la rentrée de septembre.

L'accueil périscolaire se situe donc désormais au rez-de-chaussée du bâtiment 2 de l'école.



Coin cuisine



Entrée du centre

*Les enfants,  
les parents,  
les animatrices  
apprécient ces locaux : plus lumineux et un accès direct à une cour fermée pour plus de sécurité.*



**Qui paie le fonctionnement de Tom Pouce ?** : la commune (1/3), les parents (1/3), la CAF (1/3)  
**Qui paie les travaux réalisés dans les locaux ?** : la commune

### Accessibilité Handicapé : écoles primaire et maternelle, accueil de loisirs



Bandes podotactiles, rampes d'accès, élargissement d'ouverture, hauteur des poignées de porte, remplacement de toilettes, barres de relèvement, reprise de seuil, signalétique sur vitrage, garde-corps, contrôle d'accès du portail par vidéophone : toutes ces interventions ont été assurées par différents corps de métier. L'architecte Sandrine Cartallier était chargée de coordonner ces travaux entre le maçon, l'électricien, le plombier, le menuisier, le peintre et les services techniques communaux. La réception des travaux s'est tenue le 29 août 2018 de manière à être opérationnel pour la rentrée scolaire.



## ENFANCE

### Le « plan mercredi »

Le Gouvernement a instauré le « plan mercredi » pour aider les collectivités à mettre en place des activités culturelles et sportives de qualité durant le temps périscolaire du mercredi.

Ainsi, l'État accompagne les collectivités pour bâtir des projets éducatifs territoriaux ambitieux et pour faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour l'enfant en cohérence avec les enseignements scolaires.

La commune de Moirans-en-Montagne a déposé son dossier « Plan Mercredi » en juillet dernier, en collaboration avec les Francas du Jura.



## PLAN MERCREDI : L'ESSENTIEL

Dès la rentrée prochaine, toutes les communes pourront proposer le mercredi un accueil de loisirs à forte ambition éducative.

### POUR QUI ?

Tous les enfants scolarisés de la maternelle au CM2

### POURQUOI ?

- Renforcer la qualité des offres périscolaires : sport, culture, nature
- Promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi
- Favoriser l'accès à la culture et au sport
- Réduire les fractures sociales et territoriales

### DE QUOI S'AGIT-IL ?

- Un accueil de loisirs organisé par les collectivités :
- avec des activités ambitieuses : culturelles, artistiques, sportives, manuelles, etc. ;
  - dans le respect des goûts et du rythme des enfants ;
  - en dialogue avec les écoles et en lien avec chaque territoire.

### QUAND ?

Chaque mercredi à partir de la rentrée 2018, hors vacances scolaires

### TOUS LES MOYENS DÉPLOYÉS

#### Un accompagnement de proximité

- des services de l'État : éducation, jeunesse et sport, culture
- des caisses d'allocations familiales (Caf)
- des associations partenaires

#### Un environnement juridique plus clair

- un projet éducatif territorial labellisé
- Plan mercredi pour les accueils répondant aux critères de la charte qualité
- des normes d'encadrement adaptées pour les collectivités labellisées

#### Des financements supplémentaires

- majoration de la prestation versée par la Caf aux collectivités
- maintien du fonds de soutien au développement des activités périscolaires pour les communes qui restent à quatre jours et demi

## CHEZ NOUS CET ÉTÉ

### Les marchés nocturnes

Animations-phares de l'été moirantin, les marchés nocturnes ont, une fois de plus, enregistré une forte fréquentation.



Du monde aux terrasses les jeudis soirs lors des marchés nocturnes !



### Le vide-grenier

Malgré la chaleur accablante en pleine période de canicule, une vingtaine d'exposants ont investi le centre-ville pour la journée.

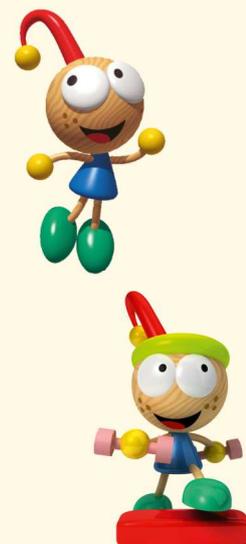


## ASSOCIATIONS

Le forum des associations du 8 septembre dernier



**27 associations  
étaient présentes  
au forum.**



## THÉÂTRE

### Les 2 Royaumes, pièce proposée par Jura Sud Activités

Les 2 Royaumes, c'est une pièce, une fable, une farce. Avec actes et scènes.

C'est l'histoire de 2 royaumes : le Royaume d'ici et le Royaume d'à côté.

Au milieu : un grillage. Un beau jour, il y a un trou dans le grillage ! La faute à qui ? C'est là que commencent les ennuis.

Et comme dans la vraie vie, il y a de l'amour, de la fête, de la guerre, du sang, des larmes et des réjouissances...

Le pays est en fait divisé en multitudes de petits royaumes, de tailles équivalentes à des communes actuelles. Il n'y a pas de nation fédérative. Chaque royaume a sa propre autonomie.

C'est un peu comme si on imaginait qu'il n'y a pas d'Europe, pas de France ou d'Allemagne, ou d'autres pays qui la composent actuellement, et même pas de régions, même pas de départements, ou de communauté de communes. Non. Tout est morcelé. Un nationalisme poussé imbécilement à l'extrême.

Chaque petit royaume est souverain, il a sa constitution, ses lois, sa religion, sa monnaie, sa micro armée, etc.

L'époque n'est pas définie. Les costumes, objets usuels, éléments de décors, sont un mélange de contemporain et d'ancien.



#### Les 2 Royaumes

Dimanche 28 octobre 2018  
à 16h00 au ciné-théâtre

Réservations au 06.21.62.86.97  
ou sur place le jour de la représentation

Jura Sud Activités présente

ATELIER AMATEUR DU THÉÂTRE GROUP  
CRÉATION JOUF' ET NAT'

Ciné-théâtre  
Moirans en  
Montagne

Dimanche  
28 octobre  
2018

LES DEUX  
ROYAUMES

PIÈCE  
LOUFOQUE

16h00

Réservations  
06.21.62.86.97  
ou sur place

Entrée 5 €  
pour tous

L'histoire de  
2 royaumes :  
le Royaume  
d'ici  
et  
le Royaume  
d'à côté

Moirans  
VILLE ET MÉTIERS D'ART

Moins  
No plus jouer sur la scène publique

10

## AINÉS

### Des ateliers à destination des séniors

**Des activités de santé PROCHES DE CHEZ VOUS pour améliorer votre quotidien**

#### L'équilibre, où en êtes-vous ?

Exercices physiques pour garder l'équilibre

12

séances

1h

temps/séance

- Quels sont les bons réflexes pour éviter une chute ou une perte d'équilibre ?
- Comment bien se relever ?



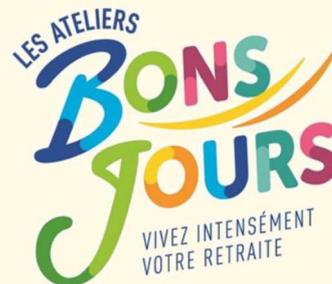
#### L'Équilibre, où en êtes-vous ?

*Présentation de l'atelier MARDI  
16/10/2018 de 9h30 à 10h30 à la  
mezzanine de la salle des fêtes.*

1<sup>ère</sup> séance test MARDI 06/11/2018  
8h30-12h30 (individuel)

10 séances collectives (1 h) les mardis :

13/11/2018  
20/11/2018  
27/11/2018  
04/12/2018  
11/12/2018  
18/12/2018



Cette offre s'adresse aux personnes de plus de 60 ans vivant à leur domicile.



#### Vitalité

*Présentation de l'atelier MARDI  
16/10/2018 de 9h30 à 10h30 à la  
mezzanine de la salle des fêtes.*

6 séances de 2h30 les mercredis :

24/10/2018  
31/10/2018  
07/11/2018  
14/11/2018  
21/11/2018  
28/11/2018

#### Vitalité

Partage d'expériences pour prendre soin de soi et améliorer sa qualité de vie

6

séances

2h30

temps/séance

- Connaissez-vous les alliés du mieux vivre ?
- Pensez-vous avoir les bons réflexes pour préserver votre capital santé ?

Infos et inscriptions :

**Fédération Aide à Domicile en  
Milieu Rural (ADMR) du Jura**

03.84.47.26.31

**Tarif : 20 € par atelier avec accès à toutes les séances**

## AINÉS

### Le repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu  
**dimanche 21 octobre 2018**  
à la salle des fêtes.



Le thème de cette année  
est **le cirque**.

## SOUVENIR

### Le centenaire de l'armistice 1918

A l'occasion du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, une exposition aura lieu à la Grenette en collaboration avec le Souvenir Français, l'association des Anciens Combattants et l'Office National des Anciens Combattants. Ce centenaire sera aussi marqué par la plantation de l'arbre des valeurs avec les écoles de Moirans-en-Montagne, opération menée avec l'Association des Maires du Jura et le Souvenir Français.



## ENVIRONNEMENT

### Bienvenue sur le site de don et vente d'objets entre habitants du Jura !

Vous pouvez désormais utiliser le site **JURASTUCES.COM** pour donner et vendre au plus proche au lieu de jeter.

Ce site comporte des catégories bricolage, matériel de sport, jardinage, loisirs, ameublement, multimédia et univers de bébé.

Eviter le dépôt systématique en déchèterie, c'est l'objectif de ce nouveau site mis en place par le SYDOM.



## CHATS ERRANTS

La prolifération des chats est en partie due au fait qu'ils sont nourris par les riverains, ce qui augmente leur durée de vie et favorise leur surnombre, car les chats sont extrêmement prolifères. Le Règlement Sanitaire Départemental du Jura stipule qu'il est « *interdit de jeter ou déposer des graines ou nourritures en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats...* ». Nous avons recensé les lieux où ces chats sans maître ont proliféré sur la commune et nous constatons qu'ils sont nourris par les riverains. La collectivité a néanmoins décidé de s'engager dans une opération de stérilisation en partenariat avec le vétérinaire de Lavans-les-Saint-Claude. Cela prendra du temps (1 à 3 ans) pour être efficace. Il faut capturer les chats, qui sont ensuite traités par le vétérinaire et remis en liberté. Cette décision a été votée en Conseil Municipal du 30 août 2018.